



## Compte-Rendu du conseil d'administration du 25 Octobre 2021

**Présents :** J. Courtadon - O. Artance - E. Thélamon - N. Reignerion - N. Peyronnet – M. Levrat  
S. Chabanon – K. Monnet

**Excusés :** D. Beauvais – Mme Couturat – D. Chassain – Eric Gold

**Absents :** J. Lacroix - F. Babin - F.Nebout

**Ordre du jour :**

- officialisation des modifications du bureau
- bilan de rentrée (organisation, inscriptions, projets)
- situation financière

La réunion commence à 20h10.

### 1- Modifications du bureau :

- a) Irma QUINET a officialisé sa démission orale du poste de trésorière adjointe par un mail de démission reçu le 14 octobre 2021.
- b) La difficulté des dossiers à traiter ont incité Jean-Sébastien BADIER, trésorier depuis le 14 mars 2020, à envoyer sa lettre de démission le 11 septembre 2021. Il a assuré la transmission à Mme Maud LEVRAT que le bureau a élue à l'unanimité le 7 octobre 2021.

Il était en effet urgent de procéder à cette élection afin de pouvoir poursuivre les démarches auprès de la banque (comme les virements des salaires des professeurs). Mme LEVRAT, mère d'élève à l'école de musique, a une forte expérience professionnelle dans la comptabilité et les démarches administratives dans le secteur financier.

### 2- Bilan de rentrée 2021

- a) Changement de responsable pédagogique

Aux interrogations de M. CHABANON concernant le départ de M. Sébastien TOURNAIRE, M. COURTADON signale que le dossier concernant ce licenciement est clos depuis le 11 octobre 2021. Il a été licencié pour faute grave sans indemnisation, dans la mesure où il ne s'est pas présenté à son poste à la rentrée 2021.

C'est Nicolas REIGNERON qui assure sa succession (pour 11h sur Maringues et Aigueperse), aux côtés d'Elizabeth THELAMON (4h sur Randan)

b) M. REIGNERON et Mme THELAMON ont ensuite projeté un diaporama sur la rentrée 2021.

- En amont, ils ont créé et diffusé un poster pour la rentrée. Ils ont pu être affichés dans les commerces, médiathèques, sur les sites internet des mairies et du site de l'EMPL. 2500 tracts ont été distribués aux 2500 élèves de la COMCOM.
- Pendant cinq jours, les professeurs (au nombre de 5 ou 6 à chaque fois) ont assuré des interventions en milieu scolaire sous forme de mini-concerts. Elles ont été relayées par deux articles dans la presse.
- Les inscriptions se sont déroulées sur les trois sites (Aigueperse, Maringues, Randan)

M. REIGNERON rappelle que si l'école se répartit géographiquement sur trois sites, il faut la considérer comme une seule et même école.

- **L'effectif global** de l'Ecole de Musique Plaine Limagne à cette date est de 185 élèves, ce qui témoigne d'une forte progression par rapport à l'an passé et permet ainsi à l'EMPL de renouer avec les chiffres de l'année avant-COVID.

**- Inscrits en Formation Musicale :**

éveil	Initiation	FM1	FM2	FM3	FM4	FM5
15	27	37	22	20	12	18

**- Inscrits selon les classes d'instruments :**

accordéon	batterie	clarinette	cor	flûte	guitare
3	16	11	4	13	24

piano	saxophone	trombone	trompette	tuba
22	12	8	14	3

Il est à noter que 8 ou 9 élèves sont concernés par le problème du Pass Sanitaire.

**- Professeurs :**

L'effectif des professeurs est toujours de 12, avec cette année 3 nouveaux enseignants :

- en CDD, Bastien DELAIR, professeur de trombone et tuba, remplace Vincent BELLIER qui a demandé une année de disponibilité
- en CDD, Bruno CHANTERANE, professeur de cor, remplace Bénédicte ROUSSEL qui a aussi demandé une année de disponibilité.
- en CDI, Julien TEISSIER est le nouveau professeur de saxophone, en remplacement de M. TOURNAIRE

**3- Projets pour 2021/2022**

- **5 décembre 2021** > Audition de piano
- **18 décembre 2021** > Concert de Noël des élèves à Saint Clément de Régnat
- **25 juin 2022** > Concert de fin d'année des élèves

Mme MONNET précise que cette année 300 euros seront accordés par manifestations, dans la limite des budgets des communes et du nombre d'interventions des diverses associations.

Les années précédentes, ils rappellent que 900 euros étaient accordés pour l'année. Désormais les associations envoient leurs demandes au fil de l'année. Le prochain volet étant voté en décembre, les courriers proposant nos interventions sont donc à envoyer début novembre.

#### **4- Situation financière**

Maud LEVRAT, nouvellement en charge de la trésorerie, présente la situation financière qu'elle a pu constater.

- En raison de la crise sanitaire, l'EMPL a eu recours au chômage partiel
- Jeanne CATCEL, professeur de flûte, avait été embauchée en Contrat Aidé. Cette aide d'une durée d'un an ne peut donc être renouvelée.
- L'année comptable est stable. Mais les salaires des professeurs vont augmenter puisque le nombre d'inscrits est en hausse. De plus, une revalorisation des salaires est prévue en janvier 2022, ainsi que l'augmentation de la valeur du point, en conséquence la trésorerie ne sera pas suffisante.
- En termes d'investissement, il est prévu d'acheter une guitare d'éveil (environ 150 euros) et une sono.
- Mme THELAMON précise que les instruments d'éveil à Randan lui appartiennent, il faudra donc envisager de nouveaux investissements à l'avenir.

#### **5- Questions diverses**

- Mme PEYRONNET s'interroge sur l'acquisition d'un photocopieur car celui qui était actuellement utilisé par la Société Lyrique d'Aigueperse et les professeurs intervenant sur ce secteur est en train de rendre l'âme. Mme THELAMON répond qu'il faudra en discuter avec le nouveau directeur musical de la Sté Lyrique, F. NEBOUT.
- Mme MONNET précise que la COMCOM va voter l'achat d'estrades amovibles (environ 36m<sup>2</sup>) qui pourront servir à improviser une scène à l'intérieur comme en extérieur. Ils seront disponibles sur réservation.
- M. CHABANON signale qu'en novembre 2021 à 9h, une invitation sera faite aux responsables de l'EMPL afin de présenter, lors de groupes de travail, notre dispositif à la COMCOM et de participer à la construction d'une saison culturelle
- M. CHABANON et Mme MONNET se réjouissent du dynamisme affiché de l'EMPL.

La réunion se termine à 21h05